



Paris, le 17 Janvier 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fipronil, une nouvelle victoire de l'Union Nationale de l'Apiculture Française : BASF renonce à attaquer les arrêtés anti-Fipronil

En 2004, puis à nouveau en 2005, en raison des risques pour les abeilles, le Gouvernement interdisait par des Arrêtés Ministériels, l'emploi du Fipronil, matière active du REGENT, sur toutes cultures quelque soit le mode d'application et sur l'ensemble du territoire français.

BASF avait immédiatement attaqué ces arrêtés devant le Conseil d'Etat et l'Union Nationale de l'Apiculture Française s'était rangée au côté du Ministre pour défendre l'interdiction du Fipronil.

Par peur de l'échec de sa procédure BASF, vient ce jour, 17 Janvier 2008, de se désister de toutes ses demandes d'annulation, à trois jours de l'audience.

Contrairement à ce que BASF a expliqué au Conseil d'Etat pour justifier cette position de repli, elle n'a déposé auprès du Ministère de l'Agriculture aucune nouvelle demande d'autorisation de mise sur le marché pour des préparations phytopharmaceutiques à base de Fipronil.

Une telle demande aurait été de toute façon vouée à l'échec puisque l'AFSSA, a sévèrement rappelé le 6 juin 2007, l'absence de données relatives à la toxicité du Fipronil sur des points aussi essentiels que la contamination des eaux, la persistance dans les sols, le risque pour les oiseaux, les petits mammifères et pour les abeilles.

L'UNAF rappelle que depuis le retrait du GAUCHO et du REGENT, la situation de l'apiculture française s'est nettement améliorée. L'UNAF se félicite de cette nouvelle victoire acquise au côté du Ministre.

CONTACT PRESSE

Henri CLEMENT
Président de l'UNAF
06 83 52 47 11

Jean-Marie SIRVINS
Vice-Président de l'UNAF
06 89 37 06 12